

# Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FRO01400S466

29/05/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup>

Obligations haut rendement EUR

## Orientation de gestion

Le fonds vise à réaliser une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indice ICE BofA Euro Non-Financial High Yield Constrained Index (HEAD index), sur l'horizon de placement recommandé.

## Principales caractéristiques

Date de création de la part  
**04/11/2024**

Date de lancement de la part  
**04/11/2024**

Société de gestion  
**Ofi Invest Asset Management**

Forme juridique  
**FCP**

Classification AMF  
**Obligations et autres titres de créances libellés en Euro**

Affectation du résultat  
**Capitalisation et/ou distribution**

Fréquence de valorisation  
**Journalière**

Ticker Bloomberg  
**AFEHYAG FP**

Publication des VL  
**www.afer.fr**

Frais de gestion maximum TTC  
**0,24%**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
**0,25%**

Indice de référence  
**ICE BofA Euro Non Financial High Yield Constrained Index**



▶ Actif net du fonds	75,66 M€				
▶ Actif net de la part	13,38 M€				
▶ Valeur liquidative	106,68 €				
▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Fonds</th> <th>Indice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0,92%</td> <td>1,01%</td> </tr> </tbody> </table>	Fonds	Indice	0,92%	1,01%
Fonds	Indice				
0,92%	1,01%				



### ▶ Gérants



Maud Bert



Marc Blanc

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



### ▶ Profil de risque<sup>(3)</sup>



### ▶ Durée de placement recommandée

Supérieur à 3 ans



### ▶ SFDR<sup>(3)</sup>

Article 8

### ▶ Notation ESG<sup>(3)</sup>

Fonds	Univers
6,26	6,07

### ▶ Couverture note ESG

-

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

# Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

29/05/2026

► Evolution de la performance<sup>(1)</sup>(base 100 au 04/11/2024)



► Performances cumulées<sup>(1)</sup>

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	0,75	1,22	-0,47
1 mois	0,92	1,01	-0,09
3 mois	0,11	0,17	-0,05
6 mois	1,14	1,57	-0,43
1 an	3,57	4,19	-0,62
2 ans	-	-	-
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-

\*Da : début d'année

► Performances annuelles<sup>(1)</sup>

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,26
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,28
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-1,02

► Performances mensuelles<sup>(1)</sup>

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2024											0,58	0,97
2025	0,18	1,09	-1,48	0,30	1,35	0,41	0,99	0,24	0,32	0,48	-0,05	0,39
2026	0,34	0,29	-2,61	1,86	0,92							

► Principaux indicateurs de risques<sup>(3)</sup>

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	2,40	2,52	-2,78	-3,02	60	60	0,87	-0,69	0,65	0,91	-0,00
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

# Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

29/05/2026



Structure du portefeuille

## ► Répartition sectorielle<sup>(4)\*</sup>

En %	Fonds	Indice
Consommation cyclique	22,1	22,2
Consommation Non cyclique	17,4	14,2
Communications	16,3	18,0
Services aux collectivités	7,6	7,6
Biens d'équipement	7,6	6,7
Autres financières	6,8	5,5
Transport	5,9	5,0
Matériaux de base	5,2	6,8
Autres industries	2,0	3,0
Technologie	1,7	3,7
Immobilier	1,2	0,5
Energie	1,1	1,3
Gouvernement souverain et assimilé	-	0,2
Gouvernement quasi-souverain	-	4,3
Autres	-	1,0
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	5,0	-

## ► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	17,6	21,6
Allemagne	12,8	12,1
Etats-Unis	12,5	12,3
Italie	9,5	10,6
Royaume-Uni	8,7	8,1
Espagne	7,3	5,0
Luxembourg	4,7	6,2
Suède	3,9	2,6
Pays-Bas	3,7	4,3
Irlande	2,0	0,7
Suisse	1,7	1,0
Autres	1,2	0,9
Autres Pays	9,3	14,6
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	5,0	-

## ► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0

## ► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	-
	A	-
	BBB	5,1
	BB	58,5
	B	36,4
	CCC	-
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	-

## ► Profil / Chiffres clés<sup>(3)</sup>

Nombre d'émetteurs	174
Notation moyenne	BB
Maturité moyenne	2,16
Spread moyen	232,69
Sensibilité crédit	2,85
Sensibilité taux	2,86
Rendement au pire (%)	5,04
Rendement à maturité (%)	5,35

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. \*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Autres financières » sont investis dans des sociétés immobilières.

# Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

29/05/2026



Structure du  
portefeuille






## ▶ Répartition par rang de subordination

En %	Fonds
Senior secured	47,6
Senior preferred unsecured	30,2
Subordonnée corporate	16,9
Subordonnée T2	0,3
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	5,0

## ▶ Répartition par maturité

En %	Fonds
+15 ans	-
10-15 ans	-
7-10 ans	-
5-7 ans	5,8
3-5 ans	22,3
1-3 ans	39,9
-1 an	26,9
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	5,0






## ▶ Principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %		
 GB	Allwyn Entertainment Financing (uk) Plc	1,7
 PT	Edp Sa	1,5
 FR	Iliad Sa	1,4
 LU	Grand City Properties Finance Sarl	1,4
 LU	Cirsa Finance International Sarl	1,3

## ▶ Répartition par type d'émetteur\*

En %	Fonds
Corporate	88,1
Financial	6,8
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	5,0

## ▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)<sup>(4)</sup>

En %		
 FR	Iliad Sa 5.625 15/02/30 Communications	1,4
 DE	Grand City Properties Finance Sarl Perp 31/12/79 Autres financières	1,4
 IL	Teva Pharmaceutical Finance Nether 4.375 09/05/30 Consommation Non cyclique	1,3
 DE	Cheplapharm Arzneimittel Gmbh 7.125 15/06/31 Consommation Non cyclique	1,2
 US	Stellantis Nv Perp 31/12/79 Consommation cyclique	1,2

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.\*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Financial » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

# Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

29/05/2026



## ► Commentaire de gestion

Le marché du haut rendement européen progresse de +1.0% en mai, une très bonne performance dans la continuité du fort rebond observé en avril. Le marché high yield a déjà effacé la baisse liée au conflit en Iran, avec une performance désormais en territoire positif depuis fin février. Le mois de mai se termine ainsi sur l'espoir d'un accord proche d'être signé entre les deux belligérants. Dans ce contexte d'apaisement des tensions, les spreads de crédit high yield se sont resserrés de 10 pb sur le mois à 280 pb et les taux se sont également détendus, avec un bund baissant de 10 pb à 2.94%. Malgré l'amélioration de la situation géopolitique, l'inflation remonte, le sentiment des consommateurs se dégrade des deux côtés de l'Atlantique, et les perspectives de croissance s'assombrissent. Le marché attend une hausse de la BCE lors de sa prochaine réunion de juin, mais la banque centrale, dans sa lutte contre la hausse de l'inflation, devra également faire attention à ne pas pénaliser de manière trop importante l'économie européenne.

Après une très forte surperformance des single-B sur les BB en avril, la performance des deux catégories de rating a été très similaire en mai : les B finissent à +0.9% et les BB à +1%. Seuls les CCC surperforment légèrement sur le mois (+1.6%), avec le rebond de petits émetteurs en situation de stress financier élevé (Herens, Air Baltic, Victoria). Côté émetteurs, on notera principalement sur le mois la très forte chute de l'équipementier automobile Grupo Antolin, entré en discussion avec ses créanciers pour une restructuration de sa dette. Parmi les autres baisses du mois, on notera celle de l'hôtelier Travelodge, pénalisé par l'inflation des coûts salariaux et de loyers au UK, ou celle de la société pharmaceutique Centrient, dégradée par S&P à B- après plusieurs trimestres de performance opérationnelle décevante.

La performance du fonds sur le mois est légèrement supérieure à celle de son indice. Le fonds a notamment bénéficié de son absence d'exposition à l'équipementier Grupo Antolin, ainsi que de son exposition à la foncière Grand City Property, à l'aciériste Celsa, ou encore à Volkswagen. Il a en revanche souffert de son absence d'exposition à plusieurs noms très stressés, dont le chimiste Herens, Atos, ou le spécialiste du papier Fedrigoni, ainsi que de son exposition à Sappi.

Le marché primaire est resté très solide en mai avec 12 Mds€ émis, loin toutefois de l'exubérance du mois d'avril. Avec le retour de l'appétit pour le risque sur le marché high yield, de nombreux émetteurs high beta sont venus refinancer leur passif pour des montants significatifs : on notera notamment les refinancements de Biogroup pour 1.3 Md€, d'Atos pour 1Md€, ou d'AMS pour 1Md€. On notera également l'émission d'une PIK chez Synlab (Ephios) pour 370 M€, alors que l'émetteur a explicitement déclaré que les coupons seraient capitalisés au moins les deux premières années. Parmi les noms plus solides à être venus sur le marché, on retrouve les équipementiers autos Schaeffler (1 Md€) et Valeo (600M€).

Côté flux, le retour des investisseurs sur la classe d'actifs, initié à partir de mi-avril, s'est accéléré en mai. Le high yield européen finit le mois avec une collecte nette de +3.4 Mds\$, et la décollecte n'est ainsi plus que de -5 Mds\$ depuis le début de l'année. Le marché US a connu quant à lui une légère décollecte (-200 M\$) en mai, et est stable depuis le début de l'année.

# Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

29/05/2026

## ► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	04/11/2024
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	KPMG
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+2
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

# Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

29/05/2026

Glossaire

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SPREAD MOYEN	Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.	SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
SENSIBILITÉ CRÉDIT	La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.	SENSIBILITÉ TAUX	La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.	SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.
RATING MOYEN	Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.	RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.	RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.
DURATION	La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.	ÉTOILES SIX FINANCIAL	La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.	PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.
TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.		

# Afer Euro High Yield Afer Génération Euro High Yield

FR001400S466

29/05/2026

## ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.